



**Contact : ManpowerGroup BeLux**  
**Marc Vandeleene** +32 495 24 05 43  
[marc.vandeleene@manpowergroup.be](mailto:marc.vandeleene@manpowergroup.be)

**EMBARGO JUSQU'AU 30.04.2019 – 00:01**

MANPOWER GROUP TOTAL WORKFORCE INDEX™ – 2018

## La Belgique 49<sup>e</sup> (sur 75) sur l'indice mondial de la main-d'œuvre de ManpowerGroup (Total Workforce Index™)

La Belgique perd 24 places par rapport au classement établi en 2017

**Bruxelles, 30 avril 2019** – ManpowerGroup publie la deuxième édition de son classement mondial de la main d'œuvre (Total Workforce Index™). Cet index compare les conditions d'embauche, de gestion et de rétention des collaborateurs (permanents et flexibles) dans 75 pays au niveau mondial. Pour y arriver, les experts de ManpowerGroup ont analysé 90 critères-clés du marché du travail, répartis en 4 catégories : la disponibilité des compétences, le coût du travail, le cadre réglementaire et la productivité. La Belgique occupe la 49<sup>e</sup> place (sur 75) de ce classement au niveau mondial et la 31<sup>e</sup> place (sur 40) dans la région EMEA, enregistrant un recul important par rapport à la précédente édition.

Jamais comme aujourd'hui, le marché du travail n'a été aussi complexe et imprévisible. Les bouleversements technologiques offrent aux entreprises de nouvelles opportunités de croissance et de création de valeur, à condition qu'elles se transforment et possèdent les compétences nécessaires pour rester compétitives aujourd'hui et demain. L'émergence de nouvelles compétences liées à la digitalisation et de nouveaux bassins de talents, combinée à de nouveaux modes de travail, signifie que les entreprises disposent de plus d'options pour déterminer où et comment développer leurs activités sur un marché du travail devenu global. Les cadres réglementaires évoluent également pour inclure ces nouvelles dimensions, ajoutant des niveaux de complexité à la prise de décision.

### Une formule unique pour analyser 90 critères

S'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et sur une formule de calcul unique, l'outil mis au point par ManpowerGoup mesure l'attractivité des marchés du travail et de la main d'œuvre de 75 pays à travers le monde, en examinant les conditions d'embauche, de gestion et de rétention des talents dont les entreprises ont besoin pour se développer (chiffres 2018). L'étude établit également un classement distinct pour les travailleurs employés sous contrat à durée indéterminée et sous un contrat de travail flexible (intérim, contrats à durée déterminée etc). Le pays obtenant le score le plus élevé sur cet index est celui qui possède le marché du travail le plus attractif.

Au niveau mondial, c'est Hong Kong, la Nouvelle Zélande, Singapour, les Etats-Unis et le Royaume-Uni qui arrivent en tête du classement. Au niveau européen, les premières places sont occupées par le Royaume Uni, l'Irlande, l'Estonie, le Danemark et la Suède. La Belgique occupe la 49<sup>e</sup> place (sur 75) de ce classement au niveau mondial et la 31<sup>e</sup> place (sur 40) dans la région EMEA, enregistrant un recul important de 24 places au niveau mondial et de 17 places au niveau de la région EMEA.

Par rapport aux autres pays européens, avec sa 49<sup>e</sup>place, la Belgique se situe au niveau mondial nettement derrière le Royaume Uni (5<sup>e</sup>), l'Allemagne (15<sup>e</sup>), les Pays-Bas (21<sup>e</sup>), la Suisse (25<sup>e</sup>), l'Espagne (32<sup>e</sup>) mais devant le Luxembourg (59<sup>e</sup>), l'Italie (64<sup>e</sup>) ou la France (67<sup>e</sup>). Notre pays occupe la 45<sup>e</sup> position dans le classement de la main d'œuvre fixe (Permanent Workforce Index) et la 53<sup>e</sup> position dans le classement de la main d'œuvre flexible (Contingent Workforce Index)



### Les points forts et les points faibles de la Belgique

« Malgré les réformes réalisées ces dernières années pour améliorer les performances de notre marché du travail, notre pays enregistre un net recul dans le classement établi par ManpowerGroup » analyse Philippe Lacroix, Managing Director de ManpowerGroup Belux. « Le recul de la Belgique s'explique moins par une baisse des performances de notre pays sur les critères étudiés que par la progression plus rapide d'autres pays, essentiellement en Europe de l'Est mais également en Allemagne, au Vietnam ou au Japon. Sur un marché du travail devenu mondial, le coût du travail ou le nombre insuffisant de travailleurs disponibles en raison des pénuries de talents ou d'un taux d'activité trop faible continuent de peser négativement sur l'attractivité de notre pays. »

A l'inverse, le rapport de ManpowerGroup met en évidence la qualité de la main d'œuvre qui reste le principal atout de notre pays : le pourcentage de travailleurs hautement qualifiés est passé de 44.8%(2017) à 46.5% (2018) tandis que le nombre de spécialistes en Recherche et Développement par 1000 est passé de 13.43 (2017) à 15.91 (2018). La connaissance de l'anglais a également progressé de 1% pour atteindre 60%. Malgré un recul de 7 places, notre pays occupe également une honorable 31<sup>e</sup> place (sur 144) au niveau de l'égalité homme femmes sur le marché du travail.

Pour plus d'informations → visitez le minisite <https://www.manpowergroupsolutions.com/twi>

Téléchargez l'infographie de la Belgique sur <https://www.manpowergroupsolutions.com/twi/market-report?market=Belgium>





## A propos du Total Workforce Index™

Le Total Workforce Index™ mesure l'attractivité de la main-d'oeuvre de 75 marchés du travail à travers le monde, en examinant les conditions d'embauche, de gestion et de rétention des talents dont les entreprises ont besoin pour se développer. L'étude établit également un classement distinct pour les travailleurs employés sous contrat à durée indéterminée et sous contrats de travail flexible (intérim, contrats à durée déterminée etc). L'index analyse en profondeur plus de 90 critères publiés en 2018 par des organismes internationaux comme la Banque Mondiale, l'OCDE ou le Forum économique mondial, mais également des données collectées par ManpowerGroup au niveau mondial. Les critères étudiés sont répartis en 4 catégories : la disponibilité de la main d'oeuvre, le coût du travail, le cadre réglementaire et la productivité. S'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et une formule unique, l'index établit un classement dans lequel le pays obtenant le score le plus élevé sur cet index est considéré comme le plus attractif au niveau de sa main d'oeuvre.

L'outil permet d'aider les entreprises dans leurs décisions stratégiques, en identifiant de façon objective les conditions les plus favorables pour la gestion des ressources humaines. Cela peut concerner l'élaboration de planning des ressources, de programmes d'expansion, de fusion et d'acquisition ou la mise en place de nouveaux modèles organisationnels ou de programmes de réductions de coûts.

Le Total Workforce Index analyse quatre dimensions du marché du travail sur base de 90 critères :

- **la disponibilité de la main d'oeuvre** prend en compte la taille de la population active, le taux d'alphabétisation, le taux de chômage, la démographie, la formation, les connaissances linguistiques, les écarts de genre, etc.

→ **La Belgique occupe la 20<sup>e</sup> place au niveau mondial (recul de 2 places)**

- **Le coût du travail** inclut de nombreuses variables telles que le salaire mensuel moyen, les taxes sur le travail, le coût des heures supplémentaires, l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, etc.

→ **La Belgique occupe la 68<sup>e</sup> place au niveau mondial (recul de 3 places)**

- **La productivité** évalue le potentiel de productivité de la main d'oeuvre sur base de la durée journalière et hebdomadaire de travail, le travail de nuit, les heures supplémentaires, les congés payés, l'efficacité du marché de l'emploi, les infrastructures, les connexions internet etc.

→ **La Belgique occupe la 58<sup>e</sup> place au niveau mondial (recul de 5 places)**

- **Le cadre réglementaire** mesure la facilité à engager ou licencier du personnel et l'impact des dispositions légales sur le coût de la main-d'oeuvre et les processus de rétention et d'engagement. Cela comprend les durées de contrats, les préavis ou les indemnités de rupture, l'âge de la pension. Ce critère prend aussi en compte les risques (terroristes, financiers etc), les contextes politiques (Global Peace Index /Global Terrorism Index), la lourdeur administrative (Ease of Doing Business) etc

→ **La Belgique occupe la 19<sup>e</sup> place au niveau mondial (recul de 9 places)**



Market	TWI	PWI	CWI	Market	TWI	PWI	CWI	Market	TWI	PWI	CWI
	Ranking				Ranking				Ranking		
Argentina	70	58	71	Ireland	7	5	8	South Korea	62	62	69
Australia	12	17	18	Israel	11	15	7	Spain	32	24	41
Austria	37	30	39	Italy	64	54	67	Sweden	20	12	17
Bahrain	17	50	26	Japan	24	36	21	Switzerland	25	7	19
Belarus	36	48	49	Kazakhstan	48	53	48	Taiwan	31	52	32
Belgium	49	45	53	Latvia	14	18	27	Thailand	13	37	10
Bolivia	74	74	74	Lithuania	47	27	40	Tunisia	69	63	65
Brazil	72	64	72	Luxembourg	59	28	63	Turkey	60	68	60
Bulgaria	39	43	52	Macau	23	23	30	Ukraine	63	57	64
Canada	6	4	6	Malaysia	19	25	14	United Arab Emirates	9	22	11
Chile	16	21	16	Mexico	29	51	23	United Kingdom	5	9	4
China	61	55	51	Morocco	57	70	62	United States	4	2	5
Colombia	51	46	43	Netherlands	21	8	25	Uruguay	42	47	44
Costa Rica	54	29	37	New Zealand	2	3	1	Venezuela	75	75	75
Croatia	27	42	34	Nicaragua	66	65	56	Vietnam	43	61	58
Czech Republic	22	32	33	Norway	28	6	28				
Denmark	18	10	20	Panama	52	34	46				
Dominican Republic	58	69	45	Paraguay	68	72	70				
Ecuador	56	67	55	Peru	50	35	38				
El Salvador	55	59	42	Philippines	10	40	15				
Estonia	8	13	9	Poland	53	31	57				
Finland	41	16	31	Portugal	26	20	35				
France	67	39	66	Puerto Rico	34	41	22				
Germany	15	14	13	Romania	38	33	36				
Greece	44	56	54	Russia	71	60	68				
Guatemala	65	66	61	Serbia	30	38	29				
Honduras	73	73	73	Singapore	3	1	3				
Hong Kong	1	11	2	Slovakia	40	44	47				
Hungary	46	49	59	Slovenia	45	19	50				
India	33	71	12	South Africa	35	26	24				

**TOTAL WORKFORCE INDEX™**





## A propos de ManpowerGroup®

ManpowerGroup® (NYSE : MAN), leader mondial des solutions globales pour l'emploi, aide les organisations à se transformer dans un monde du travail en perpétuel changement en recrutant, évaluant, gérant et développant les talents dont elles ont besoin afin de leur permettre d'être gagnantes. Nous développons chaque année des solutions RH innovantes pour des centaines de milliers d'organisations et dans le même temps, nous trouvons des emplois durables et enrichissants à des millions d'hommes et de femmes dans de multiples secteurs et domaines de compétence. Notre famille de marques expertes de ManpowerGroup – Manpower®, Experis®, ManpowerGroup® Solutions, FuturSkill®, Proservia™ et Right Management® – crée une valeur substantielle pour les candidats et les clients, et cela depuis 70 ans. En 2019, ManpowerGroup apparaît pour la dix-septième année consécutive au classement des 'Entreprises les plus admirées' établi par le magazine Fortune et figure également en 2019 pour la dixième année consécutive parmi les 'sociétés les plus éthiques au monde', confirmant ainsi sa réputation inégalée au sein de son secteur d'activité. En Belgique, ManpowerGroup a remporté l'Award 'Best Staffing, Sourcing & Contingent Workforce Management Company' lors des HR Excellence Awards 2018. Pour découvrir comment ManpowerGroup dynamise le futur du travail → [www.manpowergroup.com](http://www.manpowergroup.com). Etes-vous prêt pour le Human Age 2.0, où le talent est le premier moteur de l'économie ? Visitez le ManpowerGroup Knowledge Center → [www.manpowergroup.be](http://www.manpowergroup.be)

### **Contact Presse ManpowerGroup BeLux**

**Marc Vandeleene** – [marc.vandeleene@manpowergroup.be](mailto:marc.vandeleene@manpowergroup.be) - M : +32 495 24 05 43 – T : +32 2 639 10 81  
Avenue des Communautés 10, 1200 Bruxelles - [www.manpowergroup.be](http://www.manpowergroup.be)